



Pour sauver l'indépendance de l'Audiovisuel Public Non à la loi Dati !



MOBILISATION GÉNÉRALE LE 30 JUIN !

... OUI le siège va être durement touché si cette loi passe !

Sous couvert d'une réforme indispensable face aux changements d'usage et la concurrence du privé et des plateformes, la loi qui va être présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin est une attaque massive contre l'emploi et les acquis sociaux, doublée d'une véritable reprise en main par le pouvoir de l'ensemble de l'Audiovisuel Public, Radio France, France Télévisions, INA et France Média Monde (RFI et France 24).

La CGT l'a dit et le redit : NON au retour de l'ORTF !!!

NON à la CASSE SOCIALE

Le cœur de cette réforme, détaillé dans le rapport Bloch , c'est la création de 5 filiales sous la coupe d'une holding France Média :

- INA
- France tv
- Radio France

Mais ces 2 dernières entreprises sont amputées des salarié·es de France 3, France Bleu et France Info qui rejoignent :

- ICI: pour les F3 du réseau et les France Bleu.
- franceinfo, qui regroupe les salarié·es du numérique, de la radio et de la TV.

Cornaqués par un·e PDG de la holding, « chef d'orchestre », les directeurs/trices des filiales appliqueront la « convergence stratégique » élaborée par la gouvernance unique seule qui décidera « d'allouer les ressources aux bons endroits ».

Bloch va plus loin que le principe de regroupement type ORTF puisqu'elle prévoit - attention, non vous ne rêvez pas ! - un directeur de l'information qui chapeautera l'éditorial de l'ensemble des filiales!

Pour l'indépendance et le pluralisme éditorial, vous repasserez.

Quant au volet social, même hors cas de figure de la création de la holding , la Présidente Delphine Ernotte a décrété prioritaire la refonte de notre accord collectif . Avec en ligne de mire, le temps de travail (trop de congés) et les métiers (polycompétence, faire faire par un·e le métier de 2 ou 3).

La création de la holding va obliger à un « toilettage » bien plus important des accords collectifs et une accélération de la transformation dans tous les domaines d'activités : les impacts sur l'emploi vont être multipliés.

Au Siège, l'existence même d'une rédaction nationale chargée des JT est susceptible d'être remise en question.

Polycompétence et synergie des moyens au menu pour les collectifs de franceinfo, franceinfo Tv et franceinfo numérique qui fusionnent avec celui de la radio.

A court terme, la fusion des fonctions « support » (RH, finance, informatique...) est envisagé au niveau de la holding avec un transfert des salarié·es qui sera l'occasion d'un « dégraissage » massif.

Nos productions de programme en interne déjà réduite à peau de chagrin partiront aux oubliettes.

Pour ces raisons, la CGT appelle à une mobilisation générale au siège à partir du 30 juin 2025.

RDV devant l'Assemblée Nationale le 30 juin à partir de 14h, place Edouard Herriot.

Paris, le 20 juin 2025